



Liban: déportation des personnes réfugiées syriennes

Renseignement de l'analyse-pays OSAR

Berne, le 14 octobre 2024

Mentions légales

Editeur

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 370 75 75

Courriel : info@osar.ch

Site web : www.osar.ch

IBAN : CH92 0900 0000 3000 1085 7

Version disponible en français

COPYRIGHT

© 2024 Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Berne

Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source

Sommaire

1	Introduction.....	4
2	Personnes réfugiées syriennes au Liban	4
3	Déportations	5
4	Violations des droits humains au retour	7

Ce rapport repose sur des renseignements d'expert-e-s et sur les propres recherches de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Conformément aux standards COI, l'OSAR fonde ses recherches sur des sources accessibles publiquement. Lorsque les informations obtenues dans le temps imparti sont insuffisantes, elle fait appel à des expert-e-s. L'OSAR documente ses sources de manière transparente et traçable, mais peut toutefois décider de les anonymiser, afin de garantir la protection de ses contacts.

1 Introduction

Le présent document a été rédigé par l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) à la suite d'une demande qui lui a été adressée. Il se penche sur les questions suivantes:

1. Que se passe-t-il avec les jeunes Syriens qui sont arrêtés lors de rafles par l'armée libanaise ?
2. Existe-t-il un risque de renvoi des hommes en Syrie ?

2 Personnes réfugiées syriennes au Liban

Grand nombre de personnes réfugiées syriennes au Liban et introduction de mesures restrictives en 2015. Selon le *Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés* (HCR), le gouvernement libanais estime le nombre de personnes réfugiées syriennes au Liban à 1,5 million.¹ Le Liban est ainsi le pays avec la plus forte population de personnes réfugiées par habitant au monde.² Selon le rapport du *Secrétaire général de l'ONU*, à la fin mai 2024, 788'387 personnes réfugiées et requérantes d'asile étaient enregistrées auprès du HCR, dont 777'036 personnes réfugiées syriennes et 11'351 personnes réfugiées et requérantes d'asile d'autres nationalités. Depuis 2015, le gouvernement libanais n'autorise plus l'enregistrement de nouvelles personnes réfugiées syriennes par le HCR, ce qui rend le nombre réel de réfugiés inconnu.³ *Human Rights Watch* (HRW) rapporte qu'avant 2015, les personnes réfugiées syriennes pouvaient entrer au Liban sans visa et renouveler presque gratuitement leur permis de séjour. Depuis, la *Direction générale de la Sûreté générale* (GSO) a introduit des règles restrictives et coûteuses pour le renouvellement des permis de séjour, empêchant de nombreuses personnes réfugiées de maintenir leur statut légal dans le pays. De plus, depuis 2015, le GSO interdit au HCR d'enregistrer les nouvelles personnes réfugiées syriennes⁴, ce qui, selon le HCR, limite l'accès à l'asile. Seules les personnes arrivées avant 2015 ont le droit de demander un permis de séjour. En 2023, seulement 20 % des personnes réfugiées syriennes disposaient d'un statut légal.⁵

Discrimination et situation précaire des personnes réfugiées syriennes au Liban. Selon HRW, l'absence de statut légal entraîne des restrictions à la liberté de mouvement des personnes réfugiées, car elles ne peuvent pas passer les postes de contrôle dans le pays sans papiers valides. Elles rencontrent également des difficultés pour accéder aux soins de santé ou à l'éducation, ainsi que pour enregistrer les naissances, les décès et les mariages. Environ

¹ UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), Annual Results Report 2023 Lebanon, 30 mai 2024, p.5 : https://reporting.unhcr.org/sites/default/files/2024-06/MENA%20-%20Lebanon%20ARR%202023_0.pdf.

² Human Rights Watch (HRW), Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023: <https://www.hrw.org/news/2023/07/05/lebanon-armed-forces-summarily-deporting-syrians>.

³ UN Security Council, Implementation of Security Council resolution 1701 (2006) during the period from 21 February to 20 June 2024; Report of the Secretary-General [S/2024/548], 12 juillet 2024, p.12: <https://www.ecoi.net/en/file/local/2112782/n2419380.pdf>.

⁴ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023.

⁵ UNHCR, Annual Results Report 2023 Lebanon, 30 mai 2024, p.5.

90 % des personnes réfugiées syriennes au Liban vivent dans une pauvreté extrême.⁶ En 2023, selon le HCR, il y a eu une augmentation notable des restrictions imposées par les municipalités,⁷ telles que des couvre-feux pour les personnes réfugiées syriennes.⁸ Les politiciens libanais les accusent d'être responsables de la dégradation de la situation sécuritaire et économique. *Amnesty International* (AI) rapporte que les personnes réfugiées syriennes vivent dans un environnement de plus en plus hostile.⁹ Depuis 2017, selon HRW, les principaux politiciens libanais demandent de plus en plus le renvoi des personnes réfugiées vers la Syrie. Les autorités exercent également des pressions sur le HCR pour organiser le retour des personnes réfugiées, malgré les conditions désastreuses en Syrie.¹⁰ Un discours public négatif, combiné à des circulaires répétées du gouvernement aux autorités de sécurité et aux municipalités concernant les personnes syriennes, a conduit en 2023 à une application plus stricte des mesures restrictives.¹¹ L'*Associated Press* (AP) rapporte également que certaines municipalités ont instauré des mesures restrictives, telles que des couvre-feux pour les Syriens. Le ministère de l'Intérieur a également annoncé qu'il avait ordonné aux municipalités de recenser et d'enregistrer la population syrienne et de s'assurer qu'elle dispose d'un permis de séjour avant de lui permettre de louer des logements.¹² *Reuters* cite deux sources du milieu humanitaire indiquant que les employeurs ont été priés de ne plus embaucher de personnes syriennes pour des emplois dits subalternes. Des municipalités ont imposé de nouveaux couvre-feux et procédé à l'expulsion forcée de locataires syriens de leurs logements.¹³ *Ramzi Kaiss, chercheur sur le Liban pour HRW*, affirme que les fonctionnaires libanais appliquent depuis des années des pratiques discriminatoires contre les personnes syriennes pour les forcer à retourner en Syrie, un pays qui, selon lui, reste dangereux.¹⁴

3 Déportations

Rafles et expulsions massives de personnes réfugiées syriennes vers la Syrie. HRW, le HCR, AI, le *Département d'État des États-Unis* (USDOS) et l'*Access Centre to Human Rights* (ACHR) rapportent unanimement que des expulsions massives de personnes réfugiées syriennes ont lieu au Liban.¹⁵ Selon AI, des rafles menées par les *Forces armées libanaises*

⁶ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023.

⁷ UNHCR, Annual Results Report 2023 Lebanon, 30 mai 2024, p.4.

⁸ UNHCR, Q2 2023 Protection Sector - Protection Overview - Lebanon; Quarterly Protection Overview; Quarter 2, 2023, 15 août 2023, p.4: <https://www.ecoi.net/en/file/local/2095827/Protection+Sector+-+Protection+Overview+-+Q2+-+FINAL.pdf>; UNHCR, Annual Results Report 2023 Lebanon, 30 mai 2024, p.4.

⁹ Amnesty International (AI), "You're going to your death"; Violations against Syrian refugees returning to Syria, septembre 2021, p.13: <https://www.ecoi.net/en/file/local/2059754/MDE2445832021ENGLISH.pdf>.

¹⁰ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023.

¹¹ UNHCR, Annual Results Report 2023 Lebanon, 30 mai 2024, p.4; L'Orient Today, Interior Minister launches a series of anti-Syrian measures, 5 octobre 2023: <https://today.lorientlejour.com/article/1351564/interior-minister-launches-a-series-of-anti-syrian-measures.html>.

¹² Associated Press, Syrian refugees fearful as Lebanon steps up deportations, 3 mai 2023: <https://ap-news.com/article/lebanon-refugees-syria-arrests-deportations-356d55f1412f830b6521180c5390a869>.

¹³ Reuters, Syrians in Lebanon fear unprecedented restrictions, deportations, 29 mai 2024: <https://www.reuters.com/world/middle-east/syrians-lebanon-fear-unprecedented-restrictions-deportations-2024-05-29/>.

¹⁴ HRW, Lebanon: Stepped-Up Repression of Syrians, 25 avril 2024: <https://www.hrw.org/news/2024/04/25/lebanon-stepped-repression-syrians>.

¹⁵ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023; UNHCR, Annual Results Report 2023 Lebanon, 30 mai 2024, p.4-5; US Department of State (USDOS), 2023 Country Report on Human Rights Practices: Lebanon, 23 avril 2024: <https://www.ecoi.net/de/dokument/2107754.html>; Access Center for Human Rights (ACHR), What Happens After the Deportation of Refugees from Lebanon?, janvier 2024:

(LAF) conduisent également à des expulsions de personnes réfugiées syriennes vers la Syrie.¹⁶ Le HCR a indiqué qu'en 2023, les LAF ont effectué des rafles combinées à des expulsions massives dans tout le pays, principalement dans la région de la Bekaa, suivie de Beyrouth/Mont Liban, ainsi que dans le nord et le sud du pays.¹⁷ Selon HRW, ces expulsions visent principalement les personnes syriennes sans statut légal au Liban.¹⁸ L'armée libanaise a déclaré à HRW qu'elle appliquait une décision du Conseil supérieur de défense du 24 avril 2019, selon laquelle les Syrien-ne-s entré-e-s illégalement au Liban après avril 2019, sans permis de séjour, doivent être expulsé-e-s. Les LAF ont nié procéder à des expulsions arbitraires ou systématiques, affirmant que celles-ci sont liées à des opérations de sécurité en cas de préoccupations fondées concernant la sécurité.¹⁹ Selon HRW, entre avril et mai 2023, des milliers de personnes syriennes, dont des enfants non accompagné-e-s, ont été arrêtées arbitrairement par les LAF et expulsées vers la Syrie. Une *source humanitaire* citée par HRW a rapporté qu'entre avril et juillet 2023, plus de 100 rafles, 2'200 arrestations et 1'800 expulsions de personnes réfugiées syriennes ont eu lieu. Les employé-e-s d'organisations humanitaires ont indiqué que la vague d'expulsions en 2023 était la plus intense à ce jour.²⁰ L'organisation de défense des droits humains ACHR, dirigée par des journalistes, défenseur-e-s des droits humains et avocat-e-s syrien-ne-s, a documenté en 2023 un total de 1'080 cas d'arrestations arbitraires et 763 cas d'expulsions forcées vers la Syrie.²¹ Selon des données fournies au magazine *Foreign Policy*, l'armée libanaise a expulsé ou refoulé au moins 13'700 Syrien-ne-s en 2023, contre 1'500 en 2022, marquant ainsi une augmentation significative.²² Les expulsions se poursuivent en 2024. Le Secrétaire général de l'ONU a indiqué dans un rapport que, selon le HCR, entre janvier et juillet 2024, 249 expulsions ont été identifiées, touchant au moins 1'763 personnes syriennes. Jusqu'au 20 juin 2024, les forces de sécurité libanaises ont mené 142 rafles dans des logements de personnes réfugiées syriennes. Lors de ces rafles, 470 personnes ont été arrêtées, dont 301 ont été expulsées.²³

Expulsions malgré le statut de réfugié et absence de recours. Les rafles et expulsions intensifiées en 2023 ont eu lieu, selon *Foreign Policy*, indépendamment du statut juridique des personnes réfugiées syriennes.²⁴ Les Syrien-ne-s expulsé-e-s ont déclaré à HRW que les LAF n'ont pas pris en compte leur statut de réfugié ni leur crainte de persécution en cas de retour. Leur enregistrement en tant que réfugié-e auprès du HCR a été ignoré par les LAF. De plus, dans tous les cas d'expulsions documentés par HRW, les personnes expulsées n'ont pas eu la possibilité de faire appel de leur expulsion.²⁵ AI rapporte également que les expulsés n'ont pas eu le droit de contester leur expulsion ou de faire valoir leur besoin de protection.²⁶

<https://www.achrighs.org/wp-content/uploads/2024/01/WHAT-HAPPENS-AFTER-THE-DEPORTATION-OF-REFUGEES-FROM-LEBANON.pdf>.

¹⁶ AI, The State of the World's Human Rights; Lebanon 2023, 24 avril 2024: <https://www.ecoi.net/de/dokument/2107952.html>.

¹⁷ UNHCR, Annual Results Report 2023 Lebanon, 30 mai 2024, p.4.

¹⁸ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Ibid.

²¹ ACHR, What Happens After the Deportation of Refugees from Lebanon?, janvier 2024, p.3:.

²² Foreign Policy, Syrians in Lebanon are stuck in limbo, 9 juillet 2024: <https://foreignpolicy.com/2024/07/09/lebanon-syrian-refugees-racism-deportations-torture/>.

²³ UN Security Council, Implementation of Security Council resolution 1701 (2006) during the period from 21 February to 20 June 2024; Report of the Secretary-General, 12 juillet 2024, p.12.

²⁴ Foreign Policy, Syrians in Lebanon are stuck in limbo, 9 juillet 2024.

²⁵ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023.

²⁶ AI, The State of the World's Human Rights; Lebanon 2023, 24 avril 2024.

Traitements inhumains ou dégradants lors des expulsions. Selon HRW, six personnes ont signalé des traitements inhumains ou dégradants durant leur expulsion, notamment des coups, des menaces et du harcèlement sexuel. Certaines personnes auraient eu les yeux bandés et les oreilles bouchées, et contraintes de rester debout pendant plusieurs heures.²⁷ Le *Réseau syrien des droits de l'homme* (SNHR) a également documenté des agressions contre des personnes réfugiées expulsées de force par l'armée libanaise. Elles ont été brutalement frappées et insultées lors des raids dans leurs maisons et lieux de résidence, et il leur a été interdit d'emporter des effets personnels.²⁸

4 Violations des droits humains au retour

Le gouvernement syrien perçoit les personnes réfugiées rapatriées comme déloyales, voir même comme des traîtres et de potentiel-le-s opposant-e-s politiques en raison de leur fuite. En se référant à des *expert-e-s sur la Syrie et à des personnes rapatriées*, AI rapporte que des fonctionnaires syriens perçoivent les personnes réfugiées rapatriées comme étant déloyales envers leur pays, que ce soit en raison de leur fuite ou en raison du lieu où elles ont cherché refuge. Pour cette raison, les autorités syriennes soupçonnent que les personnes qui ont quitté le pays soutiennent l'opposition ou des groupes armés, ce qui, à leurs yeux, équivaut à du « terrorisme ». Le gouvernement syrien considère que les personnes se sentant en danger dans les zones qu'il contrôle doivent forcément participer à des activités anti-gouvernementales. De plus, les personnes réfugiées sont considérées comme des traîtres, car elles dresseraient des accusations contre le gouvernement syrien pour obtenir une protection à l'étranger.²⁹ HRW rapporte également que les autorités syriennes abordent les personnes rapatriées avec méfiance uniquement en raison de leur fuite et les soumettent parfois à des interrogatoires violents pour comprendre pourquoi elles ont quitté le pays.³⁰

Les personnes rapatriées syriennes subissent de graves violations des droits humains. Selon un rapport d'AI, des agents des services de renseignement syriens ont illégalement ou arbitrairement arrêté, torturé et maltraité des personnes rapatriées en Syrie, dont des femmes et des enfants, commettant notamment des viols et autres violences sexuelles, ainsi que des disparitions forcées. Dans les 66 cas documentés, 13 enfants, 15 femmes et 38 hommes ont été concerné-e-s. AI a documenté au total 14 cas de violences sexuelles, 59 cas d'arrestation illégale ou arbitraire, 33 cas de torture et 27 cas de disparition forcée.³¹ HRW souligne également dans un rapport que les personnes réfugiées syriennes qui sont rentrées volontairement au pays entre 2017 et 2021 depuis le Liban ou la Jordanie ont été exposées à de graves violations des droits humains et à des persécutions de la part du gouvernement syrien et de milices qui lui sont proches.³² Le *Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (HCDH) conclut que les personnes rapatriées syriennes sont exposées à un

²⁷ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023.

²⁸ Syrian Network for Human Rights (SNHR), Lebanon's Forced Repatriation of Syrians Violates the Principle of Non-Refoulement of Refugees, With 168 Syrian Refugees Returned to Syria Since the Beginning of April 2023, 26 avril 2023, p. 1: <https://snhr.org/wp-content/uploads/2023/04/S230419E.pdf>.

²⁹ AI, "You're going to your death"; Violations against Syrian refugees returning to Syria, septembre 2021, p.15.

³⁰ HRW, "Our Lives Are Like Death"; Syrian Refugee Returns from Lebanon and Jordan, 20 octobre 2021, p.28-29: https://www.hrw.org/sites/default/files/media_2021/10/syria1021_web.pdf.

³¹ AI, "You're going to your death"; Violations against Syrian refugees returning to Syria, septembre 2021, p.5-8.

³² HRW, "Our Lives Are Like Death"; Syrian Refugee Returns from Lebanon and Jordan, 20 octobre 2021, p.1.

risque plus élevé de fouilles et d'interrogatoires par rapport à celles qui ne sont pas parties, et sont donc souvent victimes de violations des droits humains, telles que des arrestations arbitraires, de la torture et des mauvais traitements.³³ Le *Réseau syrien des droits de l'homme* (SNHR) a documenté depuis avril 2023 l'arrestation arbitraire de 168 personnes, dont six enfants et neuf femmes, qui ont été expulsées de force du Liban vers la Syrie. La plupart d'entre elles ont été arrêtées par le service de sécurité militaire du gouvernement syrien dans la région frontalière d'al-Masna.³⁴ Selon un autre rapport du SNHR, la plupart des personnes arrêtées dans la région frontalière d'al-Masna par l'armée syrienne sont transférées dans des prisons de sécurité et militaires dans les gouvernorats de Homs et de Damas.³⁵

Les personnes recherchées par les autorités syriennes sont exposées à la torture et aux disparitions forcées. ACHR rapporte, sur la base de témoignages, que l'armée libanaise remet directement les personnes déportées à l'armée syrienne,³⁶ qui les soumet à de sévères interrogatoires. Dans le cadre de « darb el-fiesh », le contrôle du statut de sécurité, il est vérifié si ces personnes sont recherchées par le gouvernement syrien. Les personnes qui ont fui le service militaire ou de réserve, les déserteurs, les activistes politiques ou les opposant-e-s au gouvernement sont regroupé-e-s et amené-e-s dans différentes installations des services de sécurité. Ces personnes sont enchaînées avec des chaînes de fer, torturées et exposées à d'autres violations des droits humains. Des témoins oculaires ont également rapporté à ACHR que les personnes recherchées par le gouvernement sont séparées du reste du groupe de rapatrié-e-s et emmenées, pour ne jamais être revues.³⁷ Selon un renseignement téléphonique d'une *personne ayant des connaissances d'expert sur la Syrie*, reçu le 24 septembre 2024 par l'OSAR, les personnes rapatriées sunnites sont particulièrement surveillées dans le cadre d'activités d'opposition politique et sont exposées à un risque élevé d'arrestation et de torture à leur retour.³⁸

Les personnes rapatriées syriennes sont menacées de recrutements forcés. Selon des rapports de HRW, ACHR, *Reuters* et *Middle East Eye*, des recrutements forcés pour l'armée syrienne ont également lieu après les déportations de personnes réfugiées syriennes.³⁹ Un homme a ainsi déclaré à HRW qu'après son expulsion, il avait été arbitrairement arrêté par

³³ UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR), "We did not fear death but the life there"; The Dire Human Rights Situation Facing Syrian Returnees, février 2024, p.27, para.93 : <https://www.ecoi.net/en/file/local/2104660/20240209-report-syrian-returnees.docx>.

³⁴ Syrian Network for Human Rights (SNHR), SNHR Report for the UN Human Rights Committee 141 Session, 3 juin 2024, p.15: https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/DownloadDraft.aspx?key=YT9VK9E6jAj6S4CPq6EyUoNF6iqA79AijK6BXw/MgaKBA3DMUzN0xvGGS4JikqUZ8zibRMibJY9Dviylc8E3lq==.

³⁵ Syrian Network for Human Rights (SNHR), At least 228 Cases of Arbitrary Detention Cases Recorded in May 2024, Including of 13 Children and Four Women, 3 juin 2024, p.9: <https://snhr.org/wp-content/uploads/2024/06/M240602E.pdf>.

³⁶ ACHR, What Happens After the Deportation of Refugees from Lebanon?, janvier 2024, p.3.

³⁷ Ibid, p. 12.

³⁸ Renseignement téléphonique d'une personne ayant des connaissances d'expert sur la Syrie le 24 septembre 2024.

³⁹ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023; ACHR, What Happens After the Deportation of Refugees from Lebanon?, janvier 2024; Reuters, Syrian refugees deported from Lebanon face arrest, conscription, say relatives, 1 mai 2023: <https://www.reuters.com/world/middle-east/syrian-refugees-deported-lebanon-face-arrest-cription-say-relatives-2023-05-01/>; Middle East Eye, Lebanon rounding up Syrian refugees for deportation regardless of legal status, 18 juin 2023: <https://www.middleeast-eye.net/news/lebanon-syria-registered-refugees-face-deportation>.

l'armée syrienne, torturé et contraint de rejoindre la réserve de l'armée syrienne.⁴⁰ Les personnes réfugiées syriennes qui ont été arrêtées et expulsées par les forces de sécurité au Liban ont été arrêtées et recrutées de force à leur retour en Syrie, comme l'ont rapporté leurs proches et leurs avocats à *Reuters*.⁴¹ Le portail d'informations *Middle East Eye* rapporte également qu'un homme, malgré son statut de réfugié, a été expulsé de force par l'armée libanaise et remis à l'armée syrienne, qui l'a appelé à servir contre sa volonté.⁴² Des Syriens déportés ont déclaré à l'ACHR que les hommes en âge de service militaire étaient identifiés par l'armée syrienne à la frontière et enrôlés dans l'armée.⁴³ Selon une *chercheuse travaillant pour HRW*, qui a informé l'OSAR le 3 octobre 2024, les hommes déportés ont 15 jours pour se présenter au bureau de sécurité, où ils seront enrôlés pour le service militaire. Cependant, beaucoup d'entre eux choisissent de retourner au Liban avant l'expiration de ce délai.⁴⁴

En tant que principale organisation d'aide aux personnes réfugiées en Suisse et faïtière des œuvres d'entraide et des organisations actives dans les domaines de l'exil et de l'asile, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage pour une Suisse qui accueille les personnes réfugiées, les protège efficacement, respecte leurs droits fondamentaux et humains, favorise leur participation dans la société et les traite avec respect et ouverture. Dans sa fonction, l'OSAR renforce et défend les intérêts et les droits des personnes bénéficiant d'une protection et favorise la compréhension de leurs conditions de vie. Grâce à son expertise avérée, elle marque le discours public et exerce une influence sur les conditions sociales et politiques.

D'autres publications de l'OSAR sont disponibles sur le site www.osar.ch/publications. La newsletter de l'OSAR, qui paraît régulièrement, vous informe des nouvelles publications. Inscription à l'adresse www.osar.ch/newsletter.

⁴⁰ HRW, Lebanon: Armed Forces Summarily Deporting Syrians, 5 juillet 2023.

⁴¹ Reuters, Syrian refugees deported from Lebanon face arrest, conscription, say relatives, 1 mai 2023.

⁴² Middle East Eye, Lebanon rounding up Syrian refugees for deportation regardless of legal status, 18 juin 2023.

⁴³ ACHR, What Happens After the Deportation of Refugees from Lebanon?, janvier 2024, p. 3, 13.

⁴⁴ Renseignement par e-mail d'une chercheuse travaillant pour HRW le 3 septembre 2024 à l'OSAR.